



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Préfecture

Direction des libertés
publiques

Bureau de la citoyenneté

Nancy, le 8 septembre 2016

Affaire suivie par : Odile SBUTTONI
Tél. 03 83 34 27 55
Courriel : Pref-DLP1@meurthe-et-moselle.gouv.fr

RENOUVELLEMENT GENERAL DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MEURTHE-ET-MOSELLE ET DES DELEGUES CONSULAIRES

Les élections des membres de la chambre de commerce et d'industrie (régionale et territoriale) et des délégués consulaires se dérouleront par correspondance du 20 octobre au 2 novembre 2016.

Pour être éligible en qualité de membre, il faut :

- avoir 18 ans accomplis
- être inscrit sur la liste électorale consulaire soit à titre personnel et justifier d'une immatriculation au registre du commerce et des sociétés depuis au moins deux ans, soit en qualité de représentant d'une entreprise qui exerce son activité depuis au moins deux ans.

Pour être éligible en qualité de délégué consulaire, il faut être inscrit sur la liste électorale consulaire :

- soit à titre personnel (commerçants immatriculés au registre du commerce et des sociétés, chefs d'entreprises inscrits au répertoire des métiers et immatriculés au registre du commerce, leurs conjoints collaborateurs et les membres des tribunaux de commerce)
- soit par l'intermédiaire d'un représentant pour les sociétés à caractère commercial.

Sont éligibles également les cadres employés par ces électeurs qui exercent des responsabilités de direction commerciale, technique ou administrative.

Les candidatures aux fonctions de membre de la chambre de commerce et d'industrie et de délégué consulaire sont recevables à la préfecture de Meurthe-et-Moselle (bureau de la citoyenneté), 6, rue Sainte Catherine à Nancy :

- du vendredi 16 septembre au jeudi 22 septembre 2016 de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- le vendredi 23 septembre 2016 de 9 h à 12 h

Adresse postale : Préfecture de Meurthe-et-Moselle - 1 rue Préfet Claude Erignac - CO 60031 - 54038 NANCY CEDEX
Téléphone : 03 83 34 26 26 - Télécopie 03 83 34 52 34

Accueil du public : 6, rue Sainte-Catherine - 54000 NANCY

Retrouvez les horaires d'accueil des services sur <http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr> ou sur notre serveur vocal 03 83 34 22 44